Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Métallier, veuillez visiter :
bpmetallier.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2005

BREVET PROFESSIONNEL

Epreuve : Expression Française et Ouverture sur le Monde

CE SUJET EST COMPOSE DE 11 PAGES

Examen : B.P.	Spécialité : **COUVREUR**	Session : 2005	**SUJET**
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00

Document n° 1

Qu'est-ce qu'un OGM ?

La fabrication d'organismes génétiquement modifiés (OGM) a été rendue possible grâce aux progrès considérables des techniques de biologie moléculaire au cours du dernier quart du siècle dernier. Le génie génétique permet en effet d'intervenir directement sur la molécule d'ADN (acide désoxyribonucléique), support de l'information héréditaire pour l'ensemble des êtres vivants. La capacité d'isoler des gènes et de les transférer d'une espèce à une autre permet de produire des organismes vivants possédant une combinaison de caractères nouveaux qui n'aurait pas pu naturellement exister. De ce point de vue les OGM sont souvent présentés comme des objets scientifiques et sont restés de longues années dans un débat d'experts. Or, par le biais des questions posées par les mouvements écologistes et les organisations paysannes, il est apparu que les OGM appellent un profond débat social. Les enjeux des OGM touchent le développement de nos sociétés.

Source : Site internet http://www.infogm.org .

Date : le 17 décembre 2004.
Dossier pédagogique

Document n° 2

Chronologie :

1973 : Identification du plasmide Ti dans la Agrobacterium tumefaiens. Ce plasmide permet d'accueillir le gène porteur du caractère recherché, qu'il est en mesure d'introduire dans le génome d'une plante.

1983 : Première plante transgénique obtenue (tabac au stade expérimental)

1985 : Première plante transgénique résistante à un insecte

1987 : Première plante transgénique tolérante à un herbicide

1988 : Première céréale transgénique (maïs résistant à la kanamycine)

1990 : Directives européennes 90/219/CEE et 90/220/CEE, relatives aux procédures de contrôle et d'introduction des OGM dans l'Union Européenne.

1994 : Premier légume transgénique commercialisé (tomate Flavr savr à maturation retardée)

1995 : Les Etats-Unis autorisent la mise sur le marché du maïs transgénique.

1996 : Première autorisation par la Commission européenne d'importer du maïs génétiquement modifié résistant et de le cultiver sous réserve que la variété soit inscrite dans l'Etat membre qui souhaite le produire.

1997 : Première autorisation en France d'une culture transgénique : maïs résistant à la pyrale

1999 : 40 millions d'hectares de plantes transgéniques dans le monde

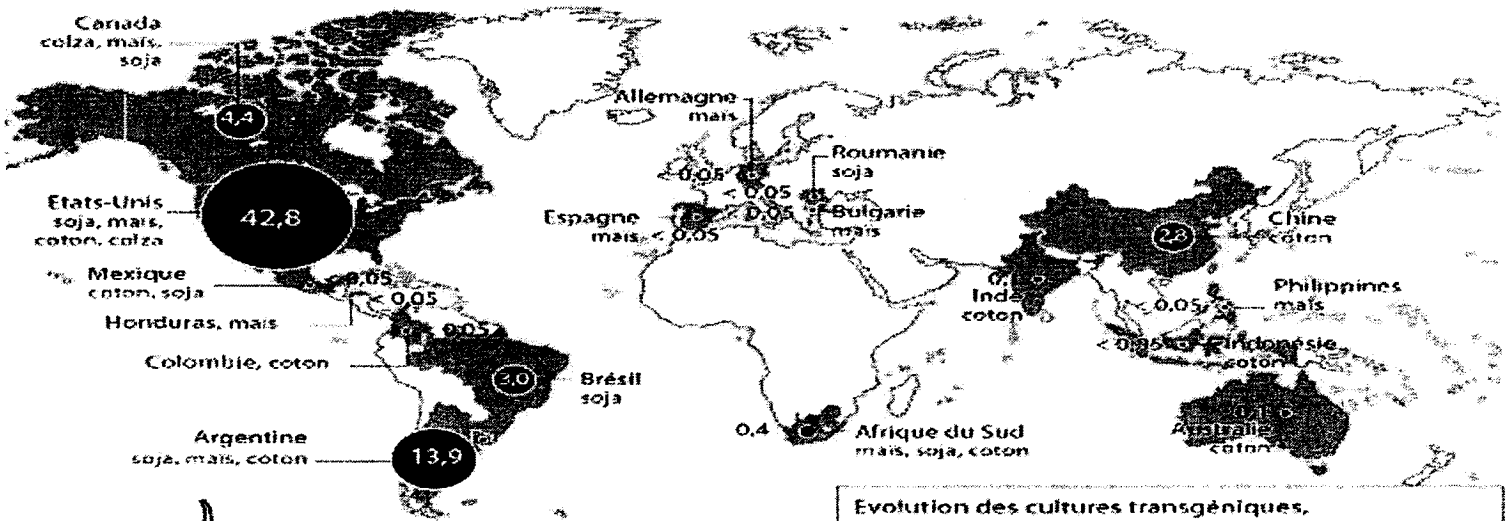
2000 : Entrée en vigueur des nouvelles règles européennes d'étiquetage : tout ingrédient dérivé d'OGM et destiné à l'alimentation humaine doit être étiqueté comme tel à partir d'un seuil minimal de 1%.

Source : Site internet http://www.ogm.org
Date : le 9 décembre 2004.

Document n° 3

LES ÉTATS-UNIS CHAMPIONS DES CULTURES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉES

Les cultures OGM dans le monde, en 2003, en millions d'hectares



Source : Le Monde/Mercredi 15 décembre 2004.

Examen : B.P.	Spécialité : **COUVREUR**	Session 2005	**SUJET**
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00

Document n° 4

Communiqué de presse de Terre Sacrée

A l'aube du Troisième millénaire –c'est donc admis !– nos enfants ne vivront pas dans un monde naturel. Ils mangeront même des pâtés de monstres et des croquettes pour hommes. La planète entière sera pasteurisée. Plus de vie sauvage ! Les petits de nos petits seront eux-mêmes modifiés en laboratoire, rapiécés de partout. Chacun portera sur son front la marque de fabrique qui l'aura conçu. Certains pourront même se faire cloner... L'argent permet n'importe quoi.

Nous ne voulons pas de ce cauchemar d'écervelés, pas d'un futur génétiquement trafiqué, pas de bouffe Frankenstein, pas d'OGM pour tous ! Les marchands de mauvais rêves doivent arrêter de se croire tout permis avec l'A.D.N., le patrimoine héréditaire commun ! Ils sont en train de dépecer ce que la Nature a mis tant d'entêtement, tant d'amour, à développer... Ils touchent ce qu'il y a de plus beau, de plus pur. Ils saccagent l'Arbre. C'est un viol ! Dans leurs laboratoires transparents (?), ils jouent les apprenti-$orciers$, ils mélangent les caractéristiques de toutes les espèces vivantes, ils enlèvent les gènes qui les gènent, ils rafistolent. Etes-vous bien sur que tous ces bidouillages ne vont pas finir en bouillie ? Avec la bio chirurgie, on porte une atteinte profonde à l'intégrité de la Nature, on arrache les racines ! La vigilance est épidermique. Et elle s'imposera toujours.

Communiqué de presse au Parlement Européen
de l'Association Terre Sacrée. 28 mai 1999.

Document n° 5



Examen : B.P.	Spécialité : **COUVREUR**	Session 2005	**SUJET**
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00

Document n° 6

Polémiques autour des OGM
Une situation contrastée en Europe

En autorisant, le 19 mai, la société Syngenta à commercialiser en Europe le maïs transgénique Bt11, la Commission européenne a mis fin à un moratoire de cinq ans sur les OGM sur le Vieux Continent-même si Syngenta a aussitôt indiqué, que faute de demande, le Bt11 ne sera pas diffusé en Europe. Depuis le 18 avril, la présence d'OGM doit être signalée sur les emballages dès lors qu'ils représentent plus de 0,9% de la composition des produits. Reste la présence accidentelle d'OGM dans les semences conventionnelles. Un taux maximal de 0,1% est réclamé par les écologistes tandis que les producteurs biologiques s'accommoderaient d'une « pureté » limitée à 0,5%. Néanmoins, le Parlement allemand a adopté le 26 novembre, une loi qui rend de facto, la culture d'OGM impossible. A partir du 1er janvier 2005, les agriculteurs qui s'y risqueraient peuvent être attaqués par un exploitant biologique dès lors qu'il trouve des plants OGM dans son champ. L'Espagne, de son côté, prépare un décret beaucoup moins contraignant qui fixe à 25 mètres la distance minimale entre cultures OGM et conventionnelles.

Stéphane FOUCART/Le Monde/Mercredi 15 décembre 2004.

*moratoire : période de suspension provisoire dans l'attente d'une décision définitive.

Examen : B.P.	Spécialité : **COUVREUR**	Session 2005	**SUJET**
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00

Document n° 7

Tableau A

Importations des céréales en provenance des Etats-Unis (en milliers de dollars)

	France	Europe
Soja et dérivés	129.209	2.730.000
Maïs	11.355	72.000
Blé	124	197.500
Farine de blé	5	1.900

Que choisir n° 356 -janvier 1999-

Tableau B

Le secteur agro-alimentaire en Europe et aux Etats-Unis

	Europe	Etats-Unis
Chiffres d'affaires (en millions dollars)	1.158	9.663
Dépenses en Recherche et Développement (en millions dollars)	605	5.859
Nombre d'entreprises	584	1.308
Nombre d'emplois	17.200	118.000

Que choisir n° 356 -janvier 1999-

Document n° 8

Il est, certes, des gens qui doutent que la science puisse jamais faire le bonheur des hommes... Et, en effet, la course au développement, qui apparaît parallèle à la progression scientifique, induit l'hyper-consommation, la pollution, de grands risques écologiques.
Mais, à mon avis, il faudrait éviter de confondre science et développement, et dire, au contraire que la menace vient du trop peu de science.
Voyons les faits.
Une comparaison objective du passé et des temps modernes me paraît le démontrer aisément : la condition humaine s'est considérablement améliorée, surtout dans les pays développés, c'est-à-dire justement, là où on pratique la science. Cette amélioration est faite de la mise en œuvre d'une infinité d'éléments de sécurité et de confort, de communication, d'information – lesquels, donnant à chacun le goût d'une existence meilleure, entraînent forcément plus de justice sociale.
Je sais bien, les pays en voie de développement, les régions les plus pauvres de l'Amérique latine, nous montrent des gens heureux et sereins. Mais leur satisfaction ne vient-elle pas de leur ignorance des progrès matériels du reste de l'humanité ? [...]
Naturellement, l'industrialisation galopante, et son corollaire, la pollution, peuvent conduire au désastre : nos rues sont encombrées de tant d'automobiles que celles-ci ne peuvent plus rouler ; nos aéroports sont tellement surchargés que les avions ne pourront bientôt plus s'envoler. [...]
Mais en quoi la science est-elle responsable de tout cela ? Elle a apporté des moyens de bonheur, et ce sont les hommes qui ont détourné ces moyens de leur objet, ne serait-ce qu'en les multipliant d'une manière excessive... Une bouteille de champagne, de temps à autre, délicieuse aubaine ; trois bouteilles par jour, c'est la cirrhose du foie... Il en est bien de même de la plupart des choses qui nous détruisent aujourd'hui, et qui pourtant sont, en elles-mêmes, des éléments de sécurité et de confort dus à la science.

Georges Mathé, *Le Temps d'y penser* (1975)

QUESTIONS

Document n° 1 :

1. Pourquoi les OGM touchent-ils le développement de nos sociétés ? **(2 points)**

2. Reformulez la définition des OGM sans reprendre les mots du texte. **(1 point)**

Document n° 2 :

3. A partir de la chronologie, décrivez les étapes importantes de l'introduction des OGM dans l'Union Européenne. **(2 points)**

4. Quels sont les principaux secteurs économiques concernés par l'arrivée des OGM ? **(3 points)**

Document n° 3 :

5. Quels sont les pays, par ordre décroissant, qui pratiquent le plus les cultures OGM ? **(2 points)**

6. A partir du graphique, quelle est l'évolution des cultures des OGM dans le monde depuis 1995 ? **(2 points)**

7. Analysez l'évolution des cultures OGM entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Justifiez votre réponse. **(2 points)**

Documents n° 4 et n° 1 :

8. Comparez l'écriture des documents 1 et 4 en analysant la ponctuation, le temps des verbes, les expressions lexicales. Caractérisez leurs différences. **(4 points)**

9. Quel est le ton des documents 1 et 4 ? **(2 points)**

Document n° 5 :

10. Qualifiez en deux termes l'attitude de chacun des deux personnages en vous appuyant sur le dessin et le texte. **(2 points)**

11. Que dénonce cette caricature ? **(2 points)**

Examen : B.P.	Spécialité : **COUVREUR**	Session 2005	**SUJET**
Epreuve : Expression française et ouverture sur le monde		Coeff. : 3	Durée : 3h00

Document n° 6 :

12. A quel taux doit-on signaler sur l'emballage d'un produit la présence d'OGM ? **(1 point)**

13. Quelle est la position des pays d'Europe cités vis-à-vis de la réglementation des OGM ? **(2 points)**

Document n° 7 :

14. Calculez le pourcentage de l'ensemble des importations de céréales en France par rapport à celui de l'Europe. **(2 points)**

15. Commentez les relations agricoles transatlantiques de l'Europe et de la France. Vous vous aiderez également des documents n° 2 et n° 3. **(2 points)**

16. Tableau B : Comparez les chiffres de dépenses en recherche et développement de l'Europe et des Etats-Unis. Mettez-les en relation avec le document 3. Qu'en concluez-vous ? **(3 points)**

Document n° 8 :

17. Quelle différence établit l'auteur entre science et course au développement ? **(2 points)**

Documents n° 4 et n° 8 :

18. Comparez les deux textes. Quel est celui qui vous semble le plus convaincant ? Justifiez. **(4 points)**

SYNTHESE (20 points)

En vous basant sur les documents et sur vos connaissances, dites dans un développement argumenté (d'une trentaine de lignes) pourquoi certains pays tiennent à imposer les OGM et pourquoi des résistances apparaissent dans d'autres pays.

	EXPRESSION FRANCAISE					OUVERTURE SUR LE MONDE				
QUESTIONS	B s'informer se documenter	C comprendre un message	D réaliser un message	E apprécier un message	ß langue à l'écrit	ID s'informer se documenter	CS comprendre une situation	TR traiter réaliser	EJC exercer un jugement	TOTAL
Q.1	2									2
Q.2			1							1
Q.3						1	1			2
Q.4				1			1	1		3
Q.5		1					1			2
Q.6						1		1		2
Q.7						1	1			2
Q.8				1	1			1	1	4
Q.9		1		1						2
Q.10					1			1		2
Q.11							1		1	2
Q.12	1									1
Q.13	1	1								2
Q.14								2		2
Q.15								1	1	2
Q.16								1	2	3
Q.17	1	1								2
Q.18			2	2						4
SYNTHESE	1	1	6	2	5	1	1		3	20
TOTAL	6	5	9	8	7	4	6	8	7	60

ATTENTION : cette page est à joindre à votre copie. N'y portez aucune inscription

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.